GUIDE TARIFAIRE

Conditions tarifaires générales des opérations d'épargne salariale des BÉNÉFICIAIRES / TITULAIRES Tarifs applicables au 1er janvier 2022 pour les avoirs détenus en Epargne Salariale et Epargne Retraite **Du Groupe THALES**

Si vous êtes salarié ou mandataire social, certaines opérations sont prises en charge, partiellement ou intégralement, par votre entreprise. Vous trouverez ci-dessous les frais qui restent à votre charge.

communications

à la charge des bénéficiaires

L'administration de votre épargne

Forfait annuel de gestion administrative d'un ancien salarié ou	
retraité* avec avoirs (1)(8)	

	Tetraite avec avoirs (A)	
	- PEE / PEE et PERCO / PEE et PERECO*** - PERCO** (sans PEE) maxi - PEE + PERCO + PERECO***	34,00 € imum 20,00 € 54,00 €
	Adhésion aux e-services	Gratuit
	Relevé de votre épargne au format électronique	Gratuit
	Relevé de votre épargne au format papier (1)(2)(3)	2,00 €
	Traitement Pli Non Distribué (PND) à la constatation(1)	20,00 €
	Récurrence annuelle d'un PND ⁽¹⁾	7,00 €
	Traitement d'une consignation à la Caisse des Dépôts (hors Loi Eckert) (5)(6)	60,00 €
	Consulter vos comptes, effectuer	Coût des

- Internet : http://www.amundi-ee.com *Le départ à la retraite n'entraine pas l'arrêt des opérations de versements sur un compte

- Téléphone : 04 37 47 01 37 (non surtaxé)

et suivre en ligne vos opérations.

Vos opérations de gestion

Demande d'arbitrage entre supports de placement d'un même dispositif	Gratuit
Demande de transferts d'avoirs d'un dispositif à un autre	Gratuit
Gestion et suivi d'un arbitrage sous condition	Gratuit
Demande de transfert individuel de votre PEE vers un autre établissement (4)(6)	45,00 €
Demande de transfert individuel de votre PERCO vers un autre établissement (4)(6)	45,00 €
Demande de transfert individuel de votre PERECO vers un autre établissement***	1% des encours transférés
Personnalisation d'épargne (Robo-Advisor) (7)	Gratuit

^{***} Gratuit si le premier versement dans le PERECO date de plus de 5 ans

Vos opérations de versement

•	
Frais de traitement sur versements personnels déductibles dans le PERECO	Gratuit
Demande de prélèvement ponctuel	Gratuit
Demande de prélèvement programmé	Gratuit
Remise à l'encaissement d'un chèque France	Gratuit
Réception d'un virement de l'étranger	Gratuit
Réception et encaissement d'un chèque payable sur l'étranger	Gratuit
IFU dématérialisé	Gratuit

Amundi ESR

S.A. au capital de 24 000 000 € - 433 221 074 RCS Paris Entreprise d'Investissement régie par le Code Monétaire et Financier agréée par l'ACPR n°14 758 R, immatriculée à l'ORIAS n°16006295 Siège social: 90 bd Pasteur - 75015 Paris Adresse postale : 26956 Valence cedex 9 - France Entreprise Certifiée ISO 9001 V 2015 et QUALI'ESR

Vos opérations de remboursement⁽⁵⁾

Demande de remboursement d'avoirs disponibles	Gratuit
Traitement de dossier pour demande de remboursement anticipé	15,00 €
Demande de remboursement suite à un versement par défaut de la participation sur le <i>PERECO</i>	25,00 €
Levée de stock-options par avoirs en épargne salariale	45,00 €
Gestion et suivi d'un remboursement sur condition (par condition exécutée)	Gratuit
Règlement par virement SEPA	Gratuit
Règlement par chèque	10,00 €
Virement hors zone euro et hors frais d'intermédiaire et banque du bénéficiaire	15,00 €
Opposition sur chèque en France (4)	20,00 €
Frais annuels de gestion d'un paiement non encaissé au-delà des délais légaux (sur bénéficiaire non PND)	50,00€
Paiement des dividendes des FCPE de distribution	15,00 €

Autres opérations et services

Address operations of services						
Bilan Retraite Individuel (BRI) - BRI simulateur 45 secondes (7) - BRI digital (7)(9) - BRI conseil (7)(10) Abonnement de 12	Gratuit 2,00 € / an 399,00 €					
Demande de nantissement d'avoirs (4)	45,00 €					
Demande de mainlevée sur nantissement (4)	45,00 €					
Oppositions, saisie sur compte, Avis à tiers détenteur	Gratuit					
Fourniture d'une attestation d'épargne salariale	Gratuit					
Réfection d'un chèque	Gratuit					
Liquidation de communauté – gestion de dossier	Gratuit					
Conservation, archivage et recherche de vos données dans les délais légaux après solde de votre épargne (5)(6) (hors salariés présents dans l'entreprise)	55,00 €					
Succession - gestion du dossier (état des avoirs à la date du décès, réponse au notaire, déclaration à l'administrat - avoirs inférieurs à 1 000 euros	ion fiscale ⁽⁵⁾) 51,00 €					

(1) perçus à terme à échoir par prélèvement sur les avoirs du salarié.

(2) prix par relevé de compte.

(3) en cas de non activation des e-Services.

- avoirs supérieurs à 1 000 euros

(4) par chèque à l'ordre d'Amundi ESR.

(5) perçus par prélèvement sur le montant délivré. (6) 50% du montant délivré plafonné au maximum affiché.

*par tranche d'avoirs de 10 000 € et plafonné à 450 €

(7) sous réserve que votre entreprise nous autorise à proposer ce service.

(8) selon vos accords d'entreprise.

(9) par prélèvement bancaire à l'adhésion (résiliable en ligne à tout moment sans engagement). (10) par Carte Bancaire.

Nos tarifs intègrent la TVA en vigueur lorsque les opérations et services y sont soumis. Ces conditions peuvent être révisées annuellement au $1^{\rm sr}$ janvier en fonction de l'évolution de l'Indice des Prix à la consommation IPC (Autres Services) sur la base de l'indice du 30 septembre.

Ces tarifs sont susceptibles d'évoluer, à tout moment et au-delà de l'indexation, en fonction des prestations proposées par Amundi ESR, de la réglementation et des accords en vigueur dans votre entreprise et de toute modification du taux de TVA.

Nous vous recommandons de vous procurer la dernière version en vigueur en vous connectant sur le site Internet: www.amuno



102,00 €*

non soldé.
*** 5% des encours dans la limite de 20 € maximum
**** Le PER COL est le nouveau Plan d'Epargne Retraite d'entreprise Collectif créé avec la Loi #PACTE du 22/05/2019, complété par l'ordonnance N° 2019-766 du 24/07/2019